



### **De nouvelles malversations financières ont été découvertes par le contrôle supérieur de l'Etat.**

Le consupe vient de découvrir dans leur enquête approfondie un conflit d'intérêt entre la CNPS et la société ROUTD'AF de l'ancien directeur général des brasseries du Cameroun André Siaka, qui est aussi membre du conseil d'administration de la CNPS. La pomme de discorde vient du fait que la CNPS a souscrit aux obligations convertibles en actions de près d'un milliard de FCFA auprès de l'entreprise ROUTD'AF SA.

Il est aussi à observer que même les ressources humaines au sein de cette institution ne sont pas exemptes de ce contrôle car en effet, comme le stipule le rapport du consupe. Aussi, pour l'exercice 2016, ils ont constaté un début d'exercice avec n personne de 3031 pour une masse salariale de près d'un milliard et demi de francs CFA et un effectif de fin d'exercice de 3011 pour une masse salariale de près de trois (03) milliards de francs cfa. Soit une baisse considérable d'effectifs de vingt (20) employés pour une augmentation de la masse salariale à plus d'un milliard de francs CFA.

De nouvelles informations compromettantes qui ont poussé le contrôle supérieur de l'Etat à demander l'interdiction de sortie du territoire de hauts cadres de cette entreprise du service public dont le directeur des finances et du patrimoine, le directeur technique, le chef du

département du système d'information...

AFFAIRE A SUIVRE...